

### Puis-je visiter la ferme ?

Bien sûr ! Avant le démarrage de chaque nouvelle saison, une visite est organisée pour faire connaissance avec l'exploitation, déguster les produits et échanger toutes les informations nécessaires au démarrage de l'AMAP.

Durant la saison, d'autres visites à thèmes peuvent être prévues, c'est l'occasion de se familiariser avec le travail de l'agriculteur selon les saisons, et des actions peuvent être prévues, comme ramasser les excédents de fruits, les transformer (atelier sauces ou confitures), etc...

### Combien cela coûte-t-il ?

Lors de réunions, les consommateurs et le producteur déterminent ensemble le contenu du panier, établissent le planning de production et le coût de l'engagement financier pour la saison. C'est un système hors économie de marché où le prix du panier est déterminé en prenant en compte les coûts d'exploitation.

L'engagement est sur 12 mois : d'octobre à septembre de l'année suivante.

*Exceptionnellement, la prochaine saison sera une saison de transition sur 5 mois (de mai à septembre 2015).*



## Saison 2015 du 11 mai au 28 septembre 2015

21 semaines de distribution sont prévues  
(saison sans interruption).

Le panier entier (pour 4 à 5 personnes)  
coûte **24 €**, soit **504 €** au total.

Le demi-panier (pour 2 à 3 personnes)  
coûte **12 €**, soit **252 €** au total.

Le paiement s'effectue à l'adhésion :  
Soit 1 chèque global,  
soit 1 chèque par mois  
(l'encaissement est alors échelonné  
par le producteur)

### Distribution hebdomadaire à « La Chapelle »

Lieu d'expérimentation sociale,  
politique et culturelle  
36 rue Danielle Casanova  
31000 Toulouse  
Métro B – Canal du Midi ou Compans

Chaque lundi de 18h00 à 19h15  
**Démarrage le lundi 11 mai !**

Pour vous abonner, contactez-nous sur :  
[amap\\_casanova@atelierideal.lautre.net](mailto:amap_casanova@atelierideal.lautre.net)

## AMAP Légumes “AMAP Casanova” à la Chapelle !



CONSOMMATEURS ET PAYSANS SOLIDAIRES

### Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

Des citoyens deviennent acteurs du devenir de  
l'agriculture et de leur alimentation :

→ en renforçant une agriculture paysanne locale  
de qualité, pour **manger bon et sain, au juste  
prix**, aujourd'hui et dans l'avenir,

→ en créant un partenariat innovant avec des  
fermes pratiquant une **agriculture écologique**  
respectueuse de l'environnement, sans OGM,  
sans engrais chimiques ni pesticides de synthèse,

→ en favorisant les relations entre citadins et  
paysans pour une **économie solidaire entre la  
ville et la campagne**.

### **URGENT !!!**

L'AMAP de la Chapelle (AMAP Casanova)  
cherche de nouveaux adhérents  
Nouvelle saison à partir du lundi 11 mai 2015 !

### **Pourquoi une AMAP ?**

De 1988 à 2000, 31 % des exploitations agricoles ont disparu en Midi-Pyrénées, 40 % en Ariège, Tarn et Haute-Garonne, au profit d'une agriculture industrielle et polluante.

Les Amap développent au contraire une agriculture de qualité, génératrice d'emploi au sein des fermes locales, garantissant au consommateur des légumes sains et de grande qualité gustative.

### **Quel est le rôle de l'AMAP ?**

L'Amap Casanova est autogérée par ses adhérents qui s'organisent entre eux pour :

- gérer avec le paysan le calendrier des produits proposés,
- rassembler les paiements et les transmettre au paysan,
- veiller au bon déroulement des distributions,
- participer au recueil et à l'échange de recettes, à la rédaction d'une feuille de liaison,
- organiser et impulser les relations entre les consommateurs et les paysans (visites, pique-niques, échanges divers, etc...),
- informer le public et gérer les nouvelles adhésions à l'Amap.

### **A quoi m'engage l'adhésion à l'AMAP ?**

Les adhérents s'engagent sur une saison. Ils paient lors de l'adhésion leur part de récolte pour la saison (voir modalités au verso).

Ils s'engagent également à participer à la vie associative de l'AMAP.

### **Comment se fait la distribution ?**

Les produits sont fraîchement cueillis, présentés en cagettes. La composition de la part de récolte de la semaine est inscrite sur un tableau, chacun se sert et prend éventuellement connaissance de la

lettre décrivant les derniers événements de la Ferme et proposant des recettes ou suggestions pour les produits nouveaux ou peu connus. Chaque semaine à tour de rôle, des adhérents aident le maraîcher à décharger le camion et à effectuer la pesée pour les légumes au poids lors de la distribution.

### **De quoi ce panier est-il composé ?**

Au début de la saison, le producteur vous propose son calendrier de production. Vous pouvez, ensemble, participer à la programmation des cultures de la saison prochaine.

La part de récolte (1 panier) est estimée pour convenir à une famille. Elle est constituée d'une large gamme variée de légumes de saison (10 à 14 variétés), et parfois de fruits et d'herbes aromatiques, pour un poids de 6 à 14 kg, selon les variétés de légumes.

### **Si je suis seul(e), est-ce que je peux prendre un demi-panier ?**

Vous pouvez partager votre part avec une autre personne de votre groupe. Les « demi-paniers » fonctionnent bien, la plupart des légumes en bottes ou au poids se partagent bien. Il vous appartient alors de vous organiser avec votre co-panier pour composer ensemble vos demi-paniers et éviter toute erreur.

### **Si je ne peux pas venir prendre mon panier ?**

Ce panier est à vous, quand vous n'êtes pas là, un autre adhérent, un ami, un parent ou un voisin peut venir le chercher à votre place.

Tout panier non réclamé peut être offert à l'association *Atelier Idéal*, qui gère et anime le lieu-dit *La Chapelle*. Ces paniers serviront alors pour confectionner les repas des soirées *Relâche* du lundi soir.

### **Et pendant les vacances ?**

C'est à vous de trouver un remplaçant, ami, voisin ou autre adhérent pour prendre votre part pendant vos congés. La pleine saison de production des légumes est en été et en automne !

### **Y'a-t-il des risques pour le consommateur ?**

Votre engagement est un acte de solidarité puisque vous partagez les risques dus aux aléas du temps. Mais les productions sont suffisamment diversifiées pour que l'abondance des unes compense la pénurie éventuelle d'une autre.

### **La « ferme de Versailles »**

Elle produit des légumes de saison en plein champ et également sous serres.

Elle pratique, conformément à la **Charte des Amap**, une agriculture écologique. Cette agriculture cherche à utiliser au mieux les processus et ressources naturelles pour cultiver les plantes ou élever les animaux.

C'est donc le sol qui nourrit les plantes et non les fertilisants chimiques. Les pesticides et herbicides de synthèse sont proscrits.

#### **La Ferme de Versailles**

Béatrice et Michel Mathieu

31800 Saint Marcet

tél. 05.61.89.18.13

<http://ferme.versailles.free.fr>

